

N^o 106 Du 12 *février* au 11

Laissez passer librement *Jean Guigou*
 natif d' *St Bonnet* domicilié à *St*
 d' *St* département d' *le Cantal* âgé de *19* ans, taille
 d' *M. 55 M* front *moyn* nez *ben fait* cheveux *et* sourcils *noirs* yeux *roux*
roux bouche *moyn* menton *roux* visage
 allant *en Espagne* inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N^o
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour *1* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif *de J. Guigou* et sur l'attestation du citoyen *Jean Guigou* demeurant
 en date du *8* de ce mois et du citoyen *Jean Guigou* demeurant à
 à *St Bonnet* lesquels ont signé avec nous. *et lui qui*
Guigou *Jean Guigou*

N^o 107 Du 16 *février* au 11

Laissez passer librement *Jacques Mourguie*
 natif d' *St Martin d'Alaric* domicilié à *St*
 d' *St* département d' *le Cantal* âgé de *24* ans, taille
 d' *M. 729 M* front *arrondi* nez *long* cheveux *et* sourcils *noirs* yeux *roux*
roux bouche *grande* menton *roux* visage
 allant *en Espagne* inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N^o
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour *quatre* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif *de J. Mourguie* et sur l'attestation du citoyen *Jacques Mourguie* demeurant
 en date du *6* de ce mois et du citoyen *Pierre Delcher* demeurant à
 à *St Martin* lesquels ont signé avec nous. *et lui qui*
Mourguie *Delcher* *Bouffroy*

N^o 108 Du *2* *pois*

Laissez passer librement *François Nyals*
 natif d' *St Germain* domicilié à *St*
 d' *St* département d' *le Cantal* âgé de *51* ans, taille
 d' *M. 579 M* front *large* nez *effilé* cheveux *noirs* sourcils *chatains* yeux *chatains*
roux bouche *moyn* menton *roux* visage
 allant *en Espagne* inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N^o
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour *1* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif *de J. Nyals* et sur l'attestation du citoyen *Jacques Mourguie* demeurant
 en date du *1^{er}* de ce mois et du citoyen *Jean Delcher* demeurant à
 à *St Germain* lesquels ont signé avec nous. *et lui qui*
Nyals *Delcher* *Bouffroy*

Le 1^{er} février au 11 pages accomplis au St Bonnet
 cent cinquante francs
 fait à Saint-Genès-le-Mal le 11 février 1793